

Arrondissement de Montréal-Nord
Direction de la performance, du greffe et
des services administratifs

JUIN 2018

Rapport des faits saillants des résultats financiers de l'Arrondissement de Montréal-Nord au 31 décembre 2017

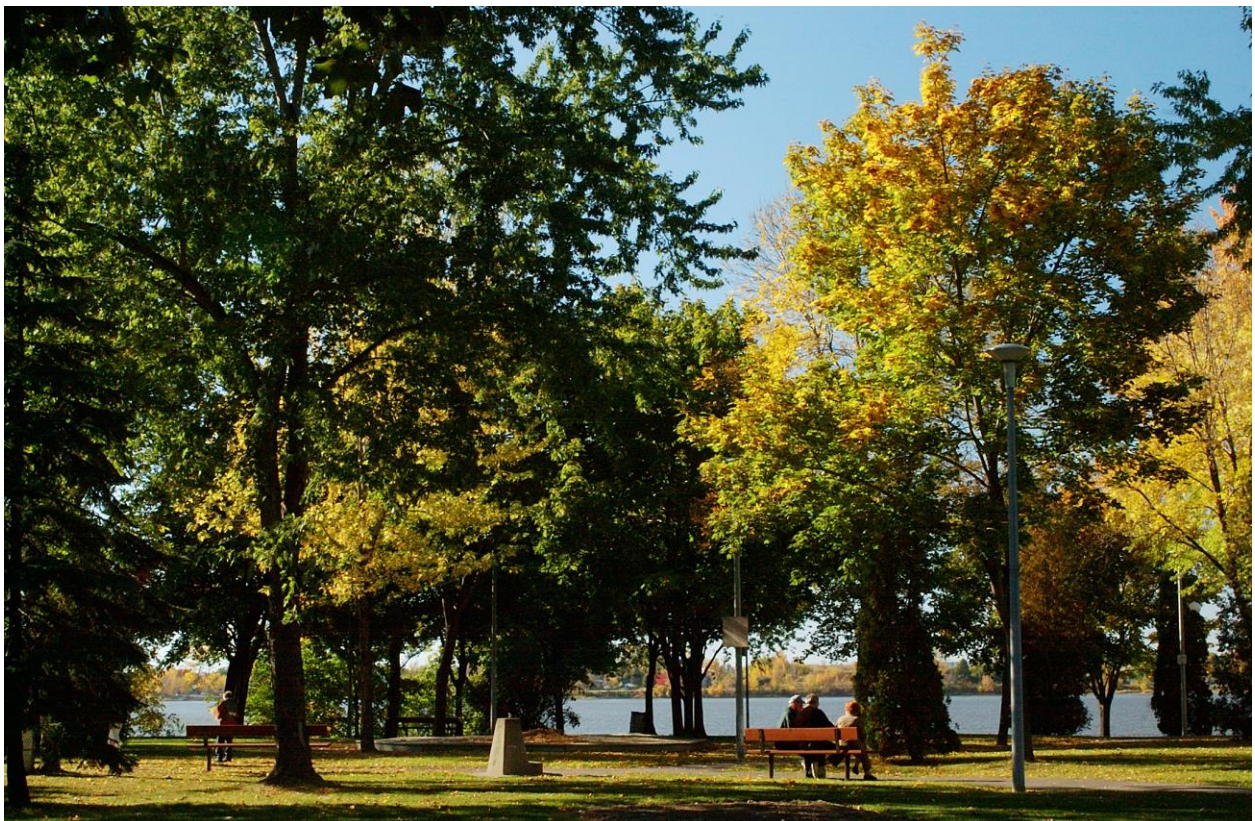


Table des matières

Budget de fonctionnement	2
Budget d'investissement	3
Conclusion	4

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'Arrondissement de Montréal-Nord pour l'année 2017 prévoyait des dépenses de 39 608 100 \$ et des revenus autonomes de 1 066 500 \$.

L'année financière 2017 s'est soldée avec un surplus de gestion 2 701 318 \$.

Les résultats de l'Arrondissement pour 2017 ont été marqués par les éléments suivants :

- Le déploiement du Plan d'action collectif « Priorité jeunesse de Montréal-Nord 2017-2027 » pour la maturité et la persévérance scolaire la réussite éducative, le développement des talents, l'employabilité, l'entrepreneuriat et le vivre ensemble;
- La tenue du « Rendez-vous Montréal-Nord 2017 - Priorité économie » ayant pour thème « Prospérer ensemble »;
- Le prix ESTim dans la catégorie projet d'innovation ou de développement a été décerné à l'Arrondissement de Montréal-Nord pour son projet « Corridor vert » des cinq écoles;
- La plantation de 448 arbres sur des terrains privés, de 684 arbres sur le domaine public, et ce, en collaboration avec l'Écoquartier de Montréal-Nord et la Soverdi, dans le cadre de la campagne « Verdir pour embellir »;
- La collecte des résidus de table a été étendue à un deuxième secteur;
- La création d'un fonds réservé pour permettre à l'Arrondissement de corriger les situations d'insalubrité dans les cas où les propriétaires ne le font pas;
- La mise en place d'un comité pour l'aménagement et le développement du Nord-Est;
- L'engagement de l'Arrondissement dans le développement économique;
- La mise en place d'un pôle récréotouristique de plein air au parc Aimé-Léonard.

Budget d'investissement

L'Arrondissement a investi 7 918 500 \$ dans ses actifs :

Parcs et espaces verts :

- Installation de jeux d'eau dans les parcs Aime-Léonard et Ménard;
- Installation d'un circuit d'entraînement au parc Oscar;
- Réfection des terrains de tennis au parc Sauvé;
- Aménagement de deux ruelles vertes;
- Acquisition du terrain situé à l'ouest de la Maison Brignon-dit-Lapierre;

Bâtiments :

- Réfection des chalets des parcs Carignan, Lacordaire et Ottawa;
- Rénovation de la bibliothèque Henri-Bourassa;
- Remplacement d'équipements à la salle Oliver-Jones;
- Mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Fleury;
- Planification du nouveau pavillon au parc Henri-Bourassa;
- Réaménagement du bâtiment regroupant les activités de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Voirie :

- Réfection de 18,7 de kilomètres de rue et de 10,078 de kilomètres de trottoirs;
- Création de 45 saillies comme mesure d'apaisement de la circulation et de verdissement.

Conclusion

Le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats de l'Arrondissement, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2017 sans aucunes réserves.

Arrondissement de Montréal-Nord
Direction de la performance, du greffe et
des services administratifs

Auteure

Claire Vassart, directrice

Collaboratrice

Sylvie Roy, secrétaire de direction